

Challenge d'obstacle d'hivers IpSport 2020/2021 (Confiné)

1. Déroulement général du challenge

Le challenge se déroule en 9 manches qualificatives et 1 finale. La participation à 3 manches qualificatives est nécessaire pour participer à la finale.

Chaque manche comporte une épreuve unique de 120cm (challenge).

Vu les mesures de restriction concernant l'organisation d'événement, la participation à de chaque manche pourra se faire lors de la réservation d'un droit de piste par le participant durant la période affectée à la manche. La réservation du droit de piste doit se faire par email en mentionnant explicitement que celui-ci sera utilisé pour réaliser une manche du challenge. Les droits de piste seront accordés en fonction des disponibilités.

Pour être valable, une participation à une manche (ou à la finale) doit remplir les conditions suivantes :

- Droit de piste demandé par email et accordé par IpSport
- Droit de piste payé par le participant
- Echauffement/détente de Max. 30 min. dans le paddock prévu (20/40)
- Réalisation de 1 seul parcours. Le parcours est filmé par IpSport.
- Le participant donne à IpSport l'autorisation de diffuser la vidéo du parcours réalisé par le participant. Sans cette autorisation, la participation à la manche n'est pas validée

En cas, d'assouplissement des mesures gouvernementales, les manches/finale qui restent seront organisées selon le système traditionnel (sur une journée).

La finale de l'épreuve 120cm a une dotation de 1.000€ à partager entre les 5 premiers candidats :

- Vainqueur du challenge : 500€
- Second : 250€
- Troisième : 150€
- Quatrième : 75€
- Cinquième : 25€

2. Nombre participants limités dans chaque manche et la finale

Le nombre d'inscrits dans chaque manche est limité à 30 chevaux dans l'épreuve 120cm

Après l'annonce sur Facebook de l'ouverture des inscriptions pour une manche, seules les 30 premières inscriptions reçues par email (IpSport@Hotmail.be) pour le challenge 120 cm seront retenues pour cette manche. Un cavalier peut participer au challenge 120 cm avec plusieurs chevaux (dans la même manche ou des manches différentes)..

3. Qualification pour la finale du challenge 120 cm

Pour participer à la finale les participants (combinaison cavalier/cheval) doivent avoir obtenu des points dans au moins 3 manches qualificatives. En cas de participations à plus de 3 manches, les 3 meilleures manches seront retenues.

Lors de chaque manche les participants (combinaison cavalier/cheval) reçoivent des points :

- 1^{er} : 30 points
- 2^{eme} : 28 points
- 3^{eme} : 27 points
- ...
- 30^{eme} : 0 points

La somme des points obtenus par chaque combinaison détermine le classement pour la sélection de la finale. Seules les 30 premières combinaisons seront sélectionnées pour la finale.

Le parcours des manches qualificatives seront effectués au barème A au chronomètre.

4. Finale du challenge 120 cm

Seules les 30 premières combinaisons à l'issue des manches qualificatives seront sélectionnées pour la finale. En cas de désistement, les places seront ouvertes aux candidats suivants.

Le parcours de la finale sera effectué au barème A mixte, barrage au chronomètre

La remise des prix de fait au secrétariat du challenge sur rendez-vous.

5. Tarif des inscriptions

Le prix d'inscription pour chaque manche de 120 cm (qualificative et finale) est de 20€ par combinaison.

Le paiement des inscriptions de fait sur place, le jour même, au secrétariat du challenge.

6. Annulation d'une inscription

En cas d'annulation d'une inscription après la confirmation du droit de piste par IpSport, le prix de l'inscription est dû. L'inscription à une manche ne sera acceptée que si toutes les inscriptions précédentes ont été effectivement payées.

7. Annulation du challenge

Si le nombre de participations validées aux 9 manches qualificatives ne sont pas suffisantes (min. 60) ou si pour tout autre raison le challenge ne peut avoir lieu, IpSport peut annuler la finale et le challenge. Dans ce cas, chaque participation validée recevra un droit de piste gratuit supplémentaire chez IpSport à prendre dans les 6 mois.

8. Planning provisoire

Manche 1	16-nov au 29 nov
Manche 2	30-nov au 13 dec
Manche 3	14-déc au 27 déc
Manche 4	28-déc au 10 jan
Manche 5	11-janv au 24 jan
Manche 6	25-janv au 7 fév
Manche 7	8-févr au 21 fév
Manche 8	22-févr au 7 mars
Manche 9	8-mars au 21 mars
Finale	22-mars au 31 mars

9. Autres dispositions

Tous les cas non prévus par le présent règlement, contestations, réclamations,... seront tranchés par IpSport et sont sans appel.